

**Conseil économique et social**

Distr. générale

22 janvier 2025

Français

Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Forum régional africain pour le développement durable
Onzième session

Kampala (hybride), 9-11 avril 2024

Appel à propositions (manifestations parallèles)**I. Contexte**

1. Le Forum régional africain pour le développement durable est une instance intergouvernementale dont les sessions sont organisées chaque année par la Commission économique pour l'Afrique (CEA), en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement et les entités du système des Nations Unies, afin d'examiner les progrès accomplis, d'échanger des données d'expérience et des enseignements à retenir, et de dégager un consensus sur les possibilités d'action pour accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) et de l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons. En conséquence, le Forum encourage le suivi et l'évaluation intégrés de la mise en œuvre et de l'incidence des deux programmes et soutient les efforts déployés par les pays pour éliminer les obstacles qui ralentissent les progrès à cet égard, en vue d'accélérer la réalisation des objectifs énoncés dans le cadre Union africaine-Organisation des Nations Unies pour la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et du Programme 2030.

2. Le Forum adopte sous forme de conclusions des messages clefs qui servent de contribution collective de l'Afrique à la réunion annuelle du forum politique de haut niveau pour le développement durable. Les résultats des sessions précédentes du Forum serviront en outre de contribution au Sommet mondial du développement durable 2025, qui se tiendra à New Delhi du 5 au 7 mars 2025. Le Forum est donc un mécanisme important permettant non seulement de suivre l'état d'avancement de la mise en œuvre au niveau régional, mais aussi de mobiliser toutes les parties prenantes et de recueillir l'appui de la communauté internationale en faveur d'une action concertée avec pour but de transposer les objectifs de développement durable en prospérité mesurable et commune qui est bénéfique aussi bien pour la planète que pour sa population.

3. La onzième session du Forum se tiendra à Kampala du 9 au 11 avril 2025, dont l'intitulé sera *Stimuler la création d'emplois et la croissance économique grâce à des solutions durables, inclusives, fondées sur des données scientifiques et factuelles pour mettre en œuvre le Programme 2030 et l'Agenda 2063*. Le thème reprend celui de l'édition 2025 du forum politique de haut niveau pour le développement durable, dont l'intitulé sera *Promouvoir des solutions durables, inclusives et fondées sur des données scientifiques et factuelles pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et atteindre les objectifs de développement durable qui y sont énoncés pour ne laisser personne de côté*.



4. L'objectif global de la onzième session est d'examiner les progrès réalisés en Afrique dans la mise en œuvre des deux programmes, de faciliter l'apprentissage entre pairs et de promouvoir des solutions et mesures durables, inclusives, fondées sur des données scientifiques et factuelles, qui peuvent accroître de façon spectaculaire la croissance économique, le rythme de la création d'emplois et le rythme et l'ampleur de la mise en œuvre des mesures nécessaires pour atteindre les objectifs de développement durable et les objectifs et cibles correspondants de l'Agenda 2063.

5. Les objectifs spécifiques de la onzième session sont les suivants :

a) Procéder à un état des lieux des progrès accomplis, des difficultés à vaincre et des chances à saisir dans le cadre de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. Conformément aux priorités de l'édition 2025 du forum politique de haut niveau pour le développement durable, les participants et participantes à la onzième session procéderont à un examen approfondi de la mise en œuvre en Afrique de l'objectif de développement durable n° 3 (Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge) ; de l'objectif 5 (Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles) ; de l'objectif 8 (Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous) ; de l'objectif 14 (Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable) ; et de l'objectif 17 (Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser) et des objectifs correspondants de l'Agenda 2063, en mettant particulièrement l'accent sur le deuxième plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 (2024-2033) ;

b) Renforcer l'apprentissage et militer en faveur de mesures et d'actions efficaces, y compris des solutions durables, inclusives et fondées sur des données scientifiques et factuelles, afin d'accroître le financement des objectifs de développement durable et des objectifs de l'Agenda 2063 et de promouvoir leur mise en œuvre aux niveaux national, régional et mondial ;

c) Donner une impulsion aux résultats du Sommet de l'avenir et assurer leur continuité ;

d) Assurer la fonction de réunion régionale préparatoire africaine à la prochaine réunion du forum politique de haut niveau, qui se tiendra à New York en juillet 2025, et au deuxième Sommet mondial pour le développement social, prévu au Qatar du 4 au 6 novembre 2025 ;

e) Parvenir à un consensus sur les textes issus du forum et les adopter. Ces textes comprendront notamment :

i) Un résumé des débats du Forum qui présentera également des possibilités d'action clefs et des recommandations sur les mesures à prendre aux niveaux infranational, national, régional et mondial afin d'accroître de façon spectaculaire la croissance économique, le rythme de la création d'emplois et le rythme et l'ampleur des mesures nécessaires pour atteindre les objectifs de développement durable et les objectifs correspondants de l'Agenda 2063 ;

ii) La Déclaration de Kampala sur les solutions durables, inclusives, fondées sur des données scientifiques et factuelles, qui peuvent stimuler la croissance économique et la création d'emplois tout en promouvant les objectifs de développement durable et les objectifs correspondants de l'Agenda 2063.

6. La onzième session du Forum régional africain pour le développement durable réunira des ministres et d'autres décideurs et experts de haut niveau de

gouvernements et d'organisations intergouvernementales, du secteur privé, d'organisations de la société civile et d'autres grands groupes, ainsi que des partenaires internationaux de développement.

7. La onzième session se tiendra en mode hybride, permettant une participation en présentiel et en ligne. Des précisions concernant ces deux options seront communiquées dès qu'elles auront été finalisées. Des informations plus détaillées sur le Forum, y compris les rapports techniques et les ressources électroniques, seront publiées sur le site web principal du Forum (www.uneca.org/eca-events/fr/arfsd2025) et sur la page web du Cabinet de la Première Ministre ougandaise consacrée à la session (sdgs.opm.go.ug/arfsd-11/).

II. Appel à propositions

8. Le Forum régional africain pour le développement durable, qui est un espace ouvert d'échange d'idées d'avant-garde, de données d'expérience et d'enseignements tirés de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, constitue une occasion unique pour les différentes parties prenantes d'organiser des manifestations parallèles clairement axées sur le thème et les sous-thèmes du Forum et qui enrichiront les délibérations.

9. Les membres de la CEA, les organismes des Nations Unies et les grands groupes et les parties prenantes sont invités à soumettre leurs propositions concernant des manifestations parallèles en utilisant le formulaire de candidature en ligne, disponible à l'adresse www.uneca.org/content/side-events, avant le **21 février 2025**.

10. Il est à noter que, conformément à la structure prévue pour la onzième session du Forum régional africain pour le développement durable, les manifestations parallèles seront organisées selon des modalités hybrides et que la participation en présentiel sera limitée. On notera aussi que ces manifestations auront pour objectif de partager des données d'expérience, des pratiques exemplaires et des perspectives novatrices sur le thème et les sous-thèmes du Forum et pour effet de renforcer les partenariats et les moyens de mise en œuvre.

11. Chaque manifestation parallèle devra être axée sur au moins deux des sous-thèmes du Forum et tenir compte des approches intégrées dans la transition vers des sociétés durables et résilientes.

III. Processus de candidature et critères de sélection

12. Toute entité souhaitant organiser une manifestation parallèle pendant le Forum régional africain pour le développement durable peut soumettre une proposition. En raison de considérations relatives à l'espace disponible notamment, chaque organisateur ne peut participer à plus d'une manifestation parallèle. Veuillez utiliser le formulaire en ligne pour soumettre une proposition, en y joignant une description d'une page de la manifestation parallèle et de ses objectifs, des organisateurs, des partenaires, des intervenants et des orateurs. Veuillez également détailler comment la manifestation contribuerait aux débats sur le thème principal ou sur un ou plusieurs des sous-thèmes du Forum.

13. Les critères de base pour la sélection sont les suivants :

a) Compte tenu du caractère inclusif des objectifs de développement durable en général et de l'objectif 17 en particulier, la priorité sera accordée aux manifestations parallèles organisées par des groupes d'au moins trois

partenaires, instigateurs ou participants, ou par une combinaison des trois groupes ;

b) Le thème de la manifestation parallèle devra se rapporter à au moins un des objectifs de développement durable indiqués plus haut ou avoir un caractère transversal ;

c) On veillera à respecter l'équilibre géographique et la représentation équilibrée des genres dans le choix des intervenants et des experts ;

d) Le format de la manifestation parallèle devra permettre une large participation des différentes parties prenantes, notamment du secteur privé et des grands groupes, et du public aux débats ;

e) La manifestation parallèle devra orienter le résultat global de la onzième session du Forum en apportant une contribution pertinente aux débats parallèles ;

f) La manifestation parallèle ne devra pas durer plus d'une heure et demie ni empiéter sur la partie principale des sessions du Forum.

14. Les organisateurs de la manifestation seront informés des résultats du processus de sélection, et une liste de toutes les manifestations parallèles recensées sera publiée après la fin du processus d'inscription et de sélection.

IV. Responsabilité des organisateurs

15. Les aspects logistiques des manifestations parallèles, comme l'attribution des salles et d'une plateforme virtuelle et l'installation du matériel audiovisuel, devront être finalisés en collaboration avec le coordonnateur des manifestations parallèles. Il incombera aux organisateurs des manifestations parallèles :

a) D'inviter les intervenants et les experts et de s'occuper de leur visa et de leur voyage (le cas échéant) ;

b) D'inviter des participants représentant des membres de la CEA, des grands groupes et d'autres parties prenantes ;

c) De rédiger un compte rendu succinct de la manifestation et le communiquer au secrétariat du Forum ;

d) De gérer la publicité, la reproduction de documents et la couverture médiatique ;

e) De s'acquitter de tous les coûts liés au lieu, au matériel, aux repas et aux services, selon les modalités décrites dans la grille tarifaire établie par les organisateurs du Forum ;

f) De faire en sorte que la manifestation parallèle se déroule en anglais ou en français, les dispositions à prendre en vue d'assurer l'interprétation simultanée relevant de leur responsabilité.

V. Communication

16. Toutes questions relatives aux manifestations parallèles devront être adressées au :

Comité de coordination des manifestations parallèles

Courriel : eca-arfsd-sideevents@un.org

et sdg.ug-secretariat@opm.go.ug

Avec copie à :

Mamusa Siyunyi (siyunyi@un.org)

Tsion Dereje (tsion.habtemariam@un.org)

Pascal Byarugaba (pascal.byarugaba@opm.go.ug)
